clipse devant la vie et la mort des héros chrétiens.

Et encore, ce que l'antiquité a dit et fait de mieux n'a été le partage que de quelques hommes privilégiés (elle a pu nommer jusqu'à sept sages), tandis que la religion chrétienne, chez tous les peuples et dans tous les temps, a rendu sages, par millions, les jeunes gens comme les vieillards, les simples femmes comme les savants, les petits comme les grands, les humbles vierges comme les puissants guerriers.

J'en appelle à la vie des saints, aux actes des martyrs, aux écrits des docteurs. Les citations seraient ici superflues.

II

Quand, pour faire disparaitre enfin les restes du paganisme ancien qui, chassé de la vie privée et du sanctuaire des âmes, s'obstinait à demeurer dans les institutions et les mœurs publiques, Dieu eut lâché sur l'empire romain, comme des torrents jusqu'alors contenus, les hordes innombrables des barbares, quand tout paraissait devoir périr dans ce déluge immense, quelle fut l'arche salutaire qui conserva l'espérance au monde ? quel fut le moyen de sauvetage, non-seulement pour les âmes, mais aussi pour la civilisation ?

Ah ! si l'Eglise romaine n'eût point été là pour entretenir à son foyer l'étincelle de la vie sociale, c'en était fait ! La barbarie, comme il arriva chez les peuples de l'Afrique et de l'Asie, eût été définitivement triomphante; elle eut répandu sur l'Europe ses affreuses ténèbres, et cette triste nuit peut-être pèserait maintenant encore sur elle.

Mais, vive le Seigneur et son Christ ! La sainte Eglise romaine était là ; elle était là avec ses évêques et ses prêtres, avec ses écoles et ses monastères... De ces barbares elle a fait des chrétiens, de ces chrétiens des nations civilisées, qui, sous l'influence trop souvent contrariée mais incessante de la foi catholique, ont fait à leur tour de notre Europe le centre, l'honneur, la force et la vie du monde.

Oui, ce qui donne à cette petite partie de notre continent la prééminence et la souveraineté, c'est l'Evangile, et par l'Evangile la civilisation chrétienne. Prenez une carte du monde et regardez bien : là où la lumière de la foi n'a pas pu se lever encore, les nations restent assises dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; là où cette lumière n'a pu pénétrer qu'à demi ou a commencé de s'obscurcir ce n'est qu'une aurore, annonce du jour, ou un crépuscule précurseur de la nuit ; là où cette lumière a pu donner tout son éclat et continuer de répandre toute sa vertu vivifiante, là règne et prospère la vraie civilisation.

Aussi, dans ce moyen-âge, tant calomnié parce qu'il est un peu connu, voyez ce que fait la sainte Eglise Romaine pour avoir justice de la barbarie, ainsi qu'autrefois des erreurs païennes, comme elle multiplie et encourage les écoles, les monastères, les universités !

C'est, par exemple, après l'école palatine, créée par Charlemagne dans son palais et dirigée par des moines savants, la fameuse école de Reims fondée par ses évêques, et surtout la grande école de Paris, qui prenant au XIIe siècle le nom d'*université*, enrichie par les Papes de priviléges inouis, devint l'*Alma mater*, la mère et le modèle des autres Universités, instituées bientôt en si grand nombre dans l'Europe chrétienne.

Qu'on le remarque bien : c'est l'Eglise seule qui alors protége et perpétue les études ; toutes les fondations savantes sont inspirées par elles et soutenues par son clergé. Dans chacune de ces grandes institutions qui ont entretenu et relevé la science, l'Eglise intervient, ou par des dotations princières ou par des priviléges qui aujourd'hui paraîtraient exorbitants. Dans tous les reglements universitaires du moyen-âge, on reconnaît l'action puissante et la pensée féconde de la papauté. Oui, ce sont les Papes ? qui, veillant à la pureté de la doctrine, imposant les réformes nécessaires, prodiguant de toutes manières les encouragements les plus efficaces, ont institué, honoré, développé le haut enseignement dans la chrétienté tout entière.

Au commencement de l'âge moderne, quand des hérésies malfaisantes menacent de ramener l'ancienne barbarie, l'Eglise produit, avec une fécondité plus admirable encore, ces centres lumineux qu'on appelle *Universités*. Il serait trop long de rappeler ici toutes ces grandes fondations.

Signalons seulement, comme plus proche de nous, l'université de Louvain, approuvée par Martin V. en 1426. Elle avait, disait-on, l'empire du savoir; et nulle autre n'eût été plus célèbre, si l'esprit sectaire ne l'avait troublée quelque temps. De nos jours, en 1834, nous l'avons vue renaître sous l'impulsion des évêques et au souffle catholique de la nation belge; et vous savez quelle est déjà sa puissance, sa renommée. Saluons en passant cette sœur aînée, qui déjà a reconquis sa vieille gloire, et dont nous sommes heureux de voir ici le digne représentant !

Plus près de nous encore, il y a trois siècles, 1562, l'Université de Douai recevait aussi du Pontife romain l'institution canonique. Disons à sa louange qu'elle eut l'honneur non-seulement de produire des savants de premier ordre, mais surtout de demeurer fidèle; et que, pour conserver la bonne doctrine, elle sut résister à la toute puissance du grand Roi. Nous lui devons d'avoir toujours cru à l'infaillibilité du Pape; ses derniers docteurs ont été nos maîtres; et leur esprit se perpétuera dans notre Université de Lille.

III

On ne peut trop le redire à notre siècle, si infatué de lui-même et si dédaigneux des siècles plus chrétiens : tout ce qu'il a hérité de lumière, de science, de civilisation, lui vient de l'Eglise et de l'influence de la Papauté sur le monde.

Sans doute, dans l'ordre scientifique, on a fait de notre temps de nobles conquêtes et réalisé d'incontestables progrès ; mais ne pourrait-on pas revendiquer une partie de cette gloire pour nos pieux ancêtres, à qui la science contemporaine doit la découverte de presque toutes les grandes lois dont elle ne fait que des applications nouvelles ? et n'est-il pas permis de penser que si on avait eu la sagesse de laisser à l'Eglise, au moins la liberté de concurrence, le progrès eût été plus fécond encore et les découvertes plus glorieuses ?

Mais c'est précisément ce que ne voulaient pas les démolisseurs de nos traditions. Sous prétexte d'émanciper la raison, ils n'ont rien eu de plus pressé que de détruire nos Ecoles, nos Universités, nos Instituts religieux voués à l'enseignement. Manquant de loyauté autant que de courage, ils ont accusé l'Eglise d'ignorance et d'incapacité, sans lui permettre de faire de nouveau ses preuves; et la combattant à la façon des Parthes, ils l'ont provoquée sans l'admettre sur le terrain. N'y avait-t-il pas dans cette exclusion odieuse une crainte mal dissimulée, un aveu secret d'infériorité, une véritable défaite.

Et si, à notre tour, nous leur demandions ce qu'ils ont fait depuis trois quarts de siècle ? D'où vient cette génération inquiète et maladive, cette société sans principes, qui sent la terre trembler sous ses pas ? D'où sont partis les échos de ces débauches littéraires, qui déshonorent la langue française que nos pères avaient faite si grande dans sa sévérité?

Mais laissons ces récriminations, et livrons-nous plutôt à l'espérance d'un meilleur avenir.

Oui, qu'on laisse seulement à l'Université catholique, à cet arbre de vie que l'Eglise vient de planter au milieu de nous, qu'on lui laisse l'air pur de la liberté, qui est son droit naturel et divin; qu'on le laisse s'épanouir au soleil de la vérité; qu'on laisse notre jeunesse si studieuse et si chrétienne s'abriter sous ses rameaux et se nourrir de ses fruits, et vous verrez une renaissance splendide des siècles les plus glorieux de notre histoire; ce sera le relèvement de la raison humaine par la raison catholique. Nous en avons la conviction profonde, l'enseignement catholique fera revivre dans les intelligences le culte de la vérité, dans les cœurs l'amour du dévouement, dans les consciences l'inflexible fidélité à tous les devoirs. Sous son influence, la famille sera rendue à ses traditions antiques d'autorité et de respect; la société, remise enfin sur ses bases nécessaires, verra se rassurer les intérêts si ébranlés aujourd'hui et notre France, redevenue chrétienne, pourra se promettre une ère nouvelle de prospérité et de gloire.

Ainsi tout sera refait en J.-C., en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science : *instaurare omnia in Christo, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ abscoditi*...

IV.

Il serait de la nécessité de mon sujet de vous faire voir ici comment chacune de nos *Facultés* va concourir pour sa part à réaliser ces espérances. On vous le montrera ce soir beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Ce que je puis dire, c'est que, éclairés par le même esprit de foi, nos professeurs, aussi chrétiens que savants, et leurs disciples, aussi dévoués à la piété qu'à l'étude, rencontreront Dieu à toutes les avenues de la science, et, fléchissant les genoux, ils adoreront la sagesse, la puissance, la bonté, la grandeur de celui qui est appelé le Dieu des sciences.

Et maintenant que notre Université voit s'ajouter à son existance légale l'institution catholique qui la met en communication avec le Saint-Siége, ne porterons nous pas nos regards vers ce siége vénéré, et ne saluerons-nous pas de toute l'ardeur de notre piété filiale le successeur de saint-Pierre, le vicaire de J.-C ?

O Docteur des docteurs, ô Pontife infaillible, ô père de nos âmes, daignez agréer nos remerciements, nos vœux, et nos promesses.

A Pie IX, instituteur de notre Université, reconnaissance et dévouement éternels !

A Pie IX, qui a dépassé les années de Pierre; longue vie encore et santé florissante.

A Pie IX, confesseur de la foi et martyr du devoir, honneur, consolation et force constante !

A Pie IX, aujourd'hui prisonnier, délivrance et gloire triomphale.

O sainte Eglise romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises, oui nous serons fidèles ! Périssent nos pensées, si elles n'étaient pas conformes à vos pensées ! Périsse notre parole si elle n'était pas l'écho de votre parole ! Périsse notre doctrine, si elle n'était pas votre doctrine. Toujours nous marcherons à votre lumière, sûrs de trouver en vous tous les trésors de la sagesse et de la science, parce qu'en vous le Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera jusqu'à la consommation des siècles !

Après avoir fait entendre ces éloquentes paroles, Mgr l'évêque de Lydda a prié L. L. Em. les cardinaux et N. N. S. S. les évêques de bénir l'Université Catholique de Lille, représentée par ses maîtres et ses étudiants et la foule qui remplissait la vaste enceinte. Tous les fronts se sont pieusement inclinés, et les mains des pontifes ont fait descendre sur l'immense auditoire les célestes bénédictions. C'était l'un de ces moments où l'âme est comme ravie en extase, où l'on se croirait déjà au-dessus des réalités de la terre !

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et des élections municipales doivent avoir lieu cette année.

Il est important que tout citoyen aille vérifier son inscription sur les listes électorales rectifiées pour 1877 et qui sont déposées dans toutes les mairies jusqu'au 4 février. Passé cette date, les réclamations ne seraient plus admises.

Du 4 au 9 février, les commissions statueront sur les réclamations déposées, et les décisions rendues seront modifiées le 12.

—

Les réservistes des classes 1867, 1868 et 1869, résidant à l'étranger, qui ne se sont pas rendus aux manœuvres prescrites pour leur classe ou qui n'ont pas rempli les formalités prescrites par les articles 34 et 35 de la loi du 27 juillet 1872 et les articles 2, 4 et 8 de la loi du 18 novembre 1875, sont prévenus que, faute par eux de se conformer auxdites lois, ils seront déclarés insoumis : ceux de la classe 1867, à partir du 1er juillet 1877, et ceux des classes 1868 et 1869, à partir du 1er janvier 1878.

—

C'est lundi, prochain, que la *Grande-Harmonie* donne son concert annuel avec le concours d'artistes très-recommandables, parmi lesquels nous remarquons Mlle Eléonore Delannoy.

Mlle Delannoy s'est déjà conquise dans le Nord, une réputation de cantatrice savante. Elle s'est montrée dans quelques concerts avec beaucoup de distinction; et les *dilettants* vantent surtout ses brillantes vocalises.

La presse s'est occupée de cette jeune cantatrice avec toutes les sympathies que mérite un réel talent. Nous ne pouvons faire mieux que de transcrire ici, les diverses appréciations des journaux à son sujet.

Dans le compte-rendu du concert qui eut lieu, à Lille, le 9 avril 1876, dans la salle des *Orphéonistes Lillois*, le *Mémorial* s'exprime ainsi : « Mlle Delannoy paraissait pour la première fois devant le public et on ne l'eut certes pas cru à l'entendre. La fermeté de sa jeune voix, la sûreté de son chant, et la facilité avec laquelle elle a su triompher des plus grandes difficultés vocales, ont révélé, dans cette jeune personne, des qualités artistiques vraiment rares. »

La *Revue Commerciale de Bergues* du 19 juin 18 6, dit, en parlant du concert donné le 14, dans cette ville : « Mlle Delannoy nous a ravis avec une valse de *Roméo et Juliette*. Nous avons surtout admiré l'air des *Noces de Jeannette*, où la vocalisation entre pour la plus large part, sa voix pure et sonore se joue des plus grandes difficultés, et son expression simple et du meilleur goût donne à son chant, un charme des plus attrayants »

Voici en quels termes le *Propagateur* a parlé de Mlle Delannoy :

« Le différent caractère des trois morceaux qu'elle a chantés permettait à la jeune chantense, déjà si vivement applaudie l'hiver dernier, de faire valoir toutes les ressources de son beau talent et son excellente méthode, particulièrement dans le duo du *Barbier* avec M. Riquier-Delannoy, l'habile professeur, dont on connait le style pur, le sentiment vrai, la diction parfaite, la juste mesure d'expression.

« Toutes ces qualités se retrouvent à un dégré remarquable chez Mlle Eléonore Delannoy, dont la voix sympathique, à la fois souple et puissante, se fait un jeu des vocalises les plus difficiles. »

Une dernière appréciation faite par l'*Indicateur d'Hazebrouck* dans le compte-rendu du concert offert dans cette ville, le 23 Août 1876. « Douée d'une voix délicieuse, d'une méthode exquise, d'une grâce charmante. Mlle Delannoy semble se jouer des difficultés, le ton part de son gosier sans effort et se répand en cascades douces et fortes à sa volonté. »

Devant de semblables antécédents, les sociétaires de la *Grande Harmonie* ne peuvent qu'être satisfaits et charmés de la part que Mlle Delannoy veut bien prendre au concert de lundi.

—

Un voyageur de commerce qui traversait, hier matin vers 10 heures, la rue du Fort, entendit des cris d'appel partir d'une maison de la cour Henri. Il se précipita au secours et arriva dans une chambre où se trouvait une femme environnée de flammes; tous ses vêtements étaient en feu. Le voyageur de commerce saisit un drap mouillé qui séchait justement sur une corde, et en enveloppa la malheureuse femme.

En un instant les flammes furent anéanties.

Il en résulta pour la victime, de légères échauboulures aux mains, au visage et à la poitrine.

Cette femme se nomme W.... elle est âgée de 63 ans; elle raconte qu'en se baissant pour enlever la marmite posée sur le poële, la partie inférieure de son tablier est tombée dans le foyer, et de là, l'ignition générale.

—

Un agent de police en tournée a trouvé, dans la soirée d'hier, couché sur les marches de l'église St-Martin, un jeune homme dans le plus complet dénûment. C'était un wattrelosien, nommé Gustave D..., âgé de 17 ans, tisserand sans ouvrage. On l'a conduit au poste.

—

Un de nos confrères de Lille, s'étonne de notre étonnement d'avoir rencontré, il y a quelques jours, des violettes en plein champ. Il dit qu'à Lille, les marchés en regorgent. Décidément, la vieille cité flamande est un eldorado printanier puisqu'aujourd'hui, notre confrère y cueille les violettes par poignées, et que dernièrement, il y voyait voler les hannetons par bandes.

—

Il vient d'être homologué par le Ministre, un tarif commun n° 5 avec les compagnies de l'Est et du Nord, pour les marchandises, en général, expédiées en grande vitesse, avec délai allongé, de Tourcoing à Reims ou vice-versa, au prix de fr. 74,70 des 1,000 kilos.

Ce tarif, applicable dès maintenant ne, comprend pas les petits paquets ou colis pesant isolément 20 kilos et au-dessous.

—

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Nous avons recueilli, hier, de nouvelles informations sur le rapport de la commission spéciale du gaz. En l'absence de toute communication officielle, qu'on semble vouloir retarder, nous en sommes réduit, pour satisfaire l'impatience du public sur ce sujet, à accepter les renseignements, qui nous viennent, et qui, jusqu'à présent, seraient très-exacts, puisqu'on ne les contredit pas. Néanmoins, nous tenons à faire toutes nos réserves concernant les indications, qui nous sont données, parce que nous ne voulons pas abuser de la confiance de nos lecteurs.

Il paraitrait donc que, si Tourcoing était autorisé à faire son gaz d'éclairage, ce ne serait pas la seule ville qui jouirait de cette immunité; aux dires du rapporteur, trois villes en France fabriquent elles-mêmes le gaz. Ce sont par ordre d'importance, Grenoble, Valence et Loudun. Assurément, nous devons féliciter la commission des nombreuses recherches qu'elle a faites et aussi des voyages qu'elle a, sans doute, entrepris, pour se renseigner aussi minutieusement. — C'est très-bien de citer des exemples à l'appui de la thèse que l'on soutient, mais pour plus de valeur, il aurait fallu encore déclarer les quantités de gaz que chacune de ces villes consomme et aussi le prix auquel elles le vendent à la consommation particulière. Ces détails ont été omis.

Une autre information, qui ne fera aucun déplaisir aux habitants de Tourcoing, c'est d'apprendre que la commission n'a pas perdu tout espoir d'amener les concessionnaires actuels à céder à la ville toute la canalisation qui existe et aussi les gazomètres déjà établis.

Nous souhaitons que la commission réussisse dans les pourparlers qu'elle se propose d'entâmer sur cet objet. Eviter le bouleversement de toutes nos rues et les embarras qui en résulteront pour les particuliers, sera certainement chose très-agréable à tous les habitants, et ceux-ci ne pourront qu'en être très-reconnaissants aux honorables membres de cette laborieuse commission du gaz.

Cependant, si, contre toute attente, Messieurs les concessionnaires actuels se montrent rétifs à toutes les propositions qui vont leur être faites, on ne manque pas d'un plan très-grandiose, dont la réalisation sera facile, et ne pourra pas être inquiétée par personne.

Voici le projet. On établira d'abord une grosse *canalisation ceinture*, qui affectera la forme d'une ellipse, peut-être même d'une circonférence englobant toute la ville, avec des branchements qui rayonneront à l'intérieur pour aboutir à toutes nos rues. Cette idee, comme on le voit, est très-originale et, sans doute aussi, très-pratique ! On prétend que c'est un ingénieur Belge, M. Somzé, qui en est l'auteur. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela, puisque l'on n'ignore pas les rapports que la commission du gaz a eus avec Bruxelles, et que c'est là qu'elle est allée quérir les conseils et chercher le point d'appui si nécessaire à son projet.

Nos connaissances industrielles ne nous permettent pas d'apprécier le mérite de la canalisation *ceinture* où *boulevard*, comme on voudra l'appeler, mais n'y a-t-il pas à craindre qu'elle ne devienne un *cercle vicieux* pour Tourcoing.... ?

—

M. Talbroux, vicaire de Frelinghien, est nommé curé de Thun-Saint-Amand.

—

Le *Bien public* dit que le ministre de l'intérieur a reçu, hier, M. le sénateur Testelin, accompagné de quelques-uns de ses collègues, venant réclamer l'application de la loi du travail des enfants. Notre confrère, dit *l'Echo*, a été induit en erreur : M. Testelin n'a pas quitté Lille depuis plusieurs jours, et il se garderait bien, en tout cas, de demander l'application rigoureuse d'une loi mal établie qui, si elle était exécutée sans discernement, serait également préjudiciable à l'industrie et aux travailleurs, dans les contrées manufacturières.

—

L'Echo de la Frontière nous apprend la mort de M. L. Dumont, homme de lettres, ancien conseiller municipal de Valenciennes. Il a succombé, mercredi à St-Saulve, aux atteintes d'une dangereuse maladie, M. Dumont était âgé de 40 ans.

Il est auteur de plusieurs ouvrages philosophiques qui témoignent d'un certain talent d'écrivain et de beaucoup d'érudition.

—

Crochon a été interrogé par M. Gand, juge d'instruction. Il est toujours très-abattu. Aublin sera confronté aujourd'hui avec son complice.

—

Un accident, qui a coûté la vie à un père de famille, s'est produit lundi à Flers, dans une propriété de M. M..., secrétaire de la mairie de cette commune. Un bûcheron était occupé à abattre un arbre d'assez grande hauteur. Après avoir fixé la corde qui devait diriger celui-ci dans sa chute, le bûcheron et quelques ouvriers tirèrent l'arbre comme d'habitude et, le voyant tomber, s'écartèrent vivement à droite et à gauche. Celui qui devait être victime en cette circonstance avait aussi fui au-delà d'un grand pommier du voisinage. Malheureusement, l'arbre, en tombant, brisa violemment au pommier une grosse branche qui fut lancée au loin et vint frapper le malheureux bûcheron en pleine poitrine. On le releva sans connaissance ; moins d'une demi-heure après, il expirait. Il était, nous dit-on, père de quatre enfants encore jeunes.

—

Le tribunal correctionnel a jugé vendredi l'affaire du détournement de tissus commis au préjudice du sieur Bequidt, négociant, rue de Tournay, par le nommé Depape et Gallet, employé dans la maison, et la femme Chatelain qui avait recelé ces vols, commis à diverses reprises, et s'élevant à environ 1,500 francs. Depape a été condamné à deux ans de prison, la femme Chatelain à 15 mois et Gallet à un an.

—

Théâtre de Roubaix — La représentation de jeudi a été parfaitement bien rendue. Peu de monde dans la salle, ce qui n'a pas empêché les artistes de jouer avec entrain; l'interprétation n'a pas souffert, il n'y a eu aucune défectuosité.

La Cornelle qui abat des Noix, est une comédie folichonne comme le Palais-Royal, sait les entreprendre. Tous les acteurs ont joué d'une manière convenable. MM. Passon et Poisy avait un cachet de bonhomie bourgeoise très-bien copié. M. Passon a été surtout applaudi. M. Pirrey, que le succès couronne rarement, n'a pas manqué de tenir son rôle avec honneur, cette fois ci. Il est généralement bien dans les personnages de gandins abrutis de crétinisme. Dans *Félix Meau*, il a été d'un bête achevé. Charmant, M. Jardin; il saisit, avec une habileté d'artiste, la pensée de ses rôles; beaucoup d'éloges très-mérités. *Alexina* par la bouche de Mlle Pellier a lancé sa tirade d'une bonne façon cavalière; c'était cela.

Mlle Gauthier a chanté avec beaucoup de mignonnerie, l'air si connu de *Margot*. Cette chanson populaire est de toute gentillesse; le public a applaudi la gracieuse chanteuse. Dans cette pièce de : *Margot ou les Bienfaits de l'Education*; on a aussi beaucoup remarqué M. Jardin, dont l'attitude, le jeu, sont de la plus scrupuleuse identification avec le personnage représenté; qualité qui est la première de toutes les qualités théâtrales.

Nous ne sommes pas arrivés à temps pour applaudir les beaux vers de Coppée, *la Grève des Forgerons*, dite par M. Francesconi, mais il paraît qu'ils ont été déclamés avec chaleur et quelque talent. Félicitons-en M. Francesconi, car les vers de Coppée, construits à la manière romantique hugonienne, offrent des difficultés declamatoires en grand nombre.

On joue, demain dimanche, *Rocambole*, grand drame.

Lundi, troisième des *Danicheff*, sur la demande de [illegible]

Pour la chronique locale, *G. Bouchotel*

—

— Deux vols ont été accomplis dans la nuit de lundi à mardi au Cateau, l'un chez Godard, greffier de paix l'autre chez M. Taquet tailleur.

Chez M. Godard les voleurs ont décroché le volet de la fenêtre, fait jouer l'espagnolette, puis ils sont entrés, ont forcé la caisse, qui heureusement ne contenait qu'une soixantaine de francs.

Chez M. Taquet, les malfaiteurs seraient entrés vers le soir par le corridor ouvert aux locataires de la maison, se seraient cachés dans le jardin ou ailleurs, et le moment venu aurait pénétré par derrière dans le magasin.

Après avoir au moyen d'un fort levier, fait sauter la serrure d'un tiroir du comptoir, et y avoir pris une cinquantaine de francs, ils firent également sauter la porte d'une armoire, ouvrirent un tiroir contenant différents bijoux d'une valeur d'un millier de francs environ, et firent main basse sur le tout.

—

Un triste accident est arrivé sur la ligne du chemin de fer du Nord, à la limite du territoire de la commune de Saint-Remy-en-l'Eau (Oise) :

Charles Martinage, âgé de 62 ans, de Quesnoy-sur-Deûle, chef d'atelier de la Compagnie du Nord, se trouvait sur la voie, au poteau kilométrique N. 91,600, vers dix heures vingt-cinq du matin. Un train de marchandises arrivant sur la voie de gauche, Martinage se recula sur celle de droite, mais par un hasard fatal, au même moment, un autre train arrivait à toute vitesse sur cette voie. Le pauvre ouvrier ne put se garer assez tôt et fut atteint par la lanterne de la machine.

Après le passage des deux trains, les autres ouvriers occupés à cet endroit regardèrent si leur chef avait eu le temps de se jeter en dehors de la voie, mais un triste spectacle s'offrit à leur regard. Le cadavre mutilé de Martinage gisait à terre, le bras gauche complétement séparer du tronc, le poignet de ce membre avait été également détaché.

La victime de ce déplorable accident était employée depuis trente ans sur la ligne du Nord; il laisse une veuve et trois enfants qui se trouvent sans ressources.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille WATTEYNE-VANSANDEN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FÉLICIEN-CHARLES-EDOUARD WATTEYNE, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1877, à l'âge de 19 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et salut solennels** qui auront lieu le dimanche 21 janvier 1877, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 16, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIÈRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULES-JOSEPH ALLARD, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1877, à l'âge de 27 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le dimanche 21 janvier 1877, à 8 heures, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les **vigiles** seront chantées le dimanche 21, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 35, à Roubaix.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur LOUIS BRUNIN, décédé à Roubaix, le 18 août 1864, dans sa 65e année; et de Dame FIDÉLINE GLORIEUX, son épouse, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1876, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église des Pères, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle AMÉLIA LEGAY, décédée à Roubaix, le 5 janvier 1876, dans sa 22e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église du Sacré-Cœur à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle MARIE-ELEONORE DEWIMAUX, décédée à Roubaix, le 20 janvier 1876, à l'âge de 11 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 23 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SÉRAPHINE CHINA épouse de M. PIERRE DECOBECQ, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1876, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le cabinet de Me **RODET**, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Pompes funèbres. — Courtot-Uyt renhove. (Voir aux annonces).

Un grand concert vocal et instrumental sera offert par la Grande Harmonie de Roubaix, à ses membres honoraires, le lundi 22 janvier 1877, à 7 heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de :

Mlle Eléonore Delannoy, cantatrice;
MM. Dieu, première basse du grand théâtre de Lille;
Douchez, trial du grand théâtre de Lille.
Quesnay, flûte solo du grand théâtre de Lille.
Gaubert, clarinette solo du grand théâtre de Lille,
et de l'Orchestre Symphonique des concerts du Jardin Vauban, sous la direction de M. Emile Colin.

Programme. — Première partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche de la Reine de Saba, Gounod. — 2. M. Dieu, Air de Don Carlos, Verdi. — 3. Orchestre Vauban, Andante de la 43e Symphonie (La Surprise), Haydn. — 4. Mlle Delannoy, Air du Barbier de Séville, Rossini. — 5. Orchestre Vauban, Ouverture du Jeune Henri, Méhul. — 6. M. Douchez, Une drole de Soirée, scène humoristique, paroles de Berthel, musique de Cœdès.

Deuxième partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche Triomphale, Victor Delannoy. — 2. Mlle Delannoy, Air des Noces de Jeannette, V. Massé. — 3. MM. Quesnay et Gaubert, Duo pour flûte et clarinette, ***. — 4. M. Dieu, Air des Vêpres Siciliennes, Verdi. — 5. Orchestre Vauban, La Revue Musicale, E. Colin. — 6. Mlle Delannoy et M. Dieu, Duo de la Fille du Régiment, Donizetti. — 7. M. Douchez, Les Gêneurs, scène comique, paroles de L. Gabilland, musique de Guyon.

Le piano sera tenu par M. Victor Delannoy

N.-B. Ce concert est expressément réservé aux membres honoraires qui auront seuls le droit d'y assister.

Les personnes qui désireraient souscrire un engagement trouveront des listes au controle : les conditions sont de DIX francs par an pour une personne seule, et de VINGT francs pour une famille entière habitant sous le même toit la durée de l'engagement est de six années.